



Ville de
Pesmes

Forts de notre passé, acteurs de notre avenir.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026 à 18 heures 30.

PROJET PROCÈS VERBAL approuvé lors de la séance du 22 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six et le cinq juin, à 18 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PESMES, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle de la **Mairie** sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

DATE CONVOCATION 23/04/2026		
NOMBRE DE MEMBRE		
Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	15
Nombre de membres présents		13

Étaient présents : Messieurs et Mesdames : Laure AGNELOT, Quentin BELLET-BRISSAUD Stéphanie BLANCHARD, Isabelle BOUCLANS, Patrice DUSSOUILLEZ, Cécile GUYÈRE, Frédéric HENNING, Yves MARCHISET-NIALON, Thierry ROBERT, Christiane VULVERT-BRUNO, Pierre WENDELS

Absent(e)s excusé(e)s : Maryse MOUGEL (pouvoir à Yves MARCHISET), Marion ROUCHET (pouvoir à Stéphanie BLANCHARD)

La secrétaire de séance désignée est **Pierre WENDELS**

APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX

Séance du 29/04/2026 - unanimité

342026- Élections des Grands Électeurs

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne :

M. Frédéric HENNING (Maire)

Mme Christiane VULVERT-BRUNO (conseillère)

M. Quentin BELLET-BRISSAUD (conseiller)

Mme Laure AGNELOT (conseillère)

M. Patrice DUSSOUILLEZ (Adjoint)

Mme Isabelle BOUCLANS (Adjointe)

Validé à l'unanimité

352026- Délégation organisation événementiel (SACEM)

Considérant la charge de l'organisation de ces manifestations, il est proposé de déléguer à l'association Culture et Animations Pesmoise : ce n'est pas exactement ce qui a été dit. Ce qui a été proposé, c'est que la commune prenne un forfait SACEM et ainsi puisse faire profiter à des associations qui organisent un événement.

Validé à l'unanimité

362026- Contrat destruction nids de frelons asiatiques

Considérant que le frelon asiatique est une espèce invasive causant la destruction de nombreuses ruches d'abeilles et pouvant être une source potentielle de danger pour les personnes habitant à proximité des nids.

Il est proposé, d'établir un contrat avec la société AGF Abeilles Guêpes Frelons avec un engagement sur 3 ans pour le traitement.

M. DUSSOUILLEZ expose que les pièges actés précédemment, non pas été concluant et évoque une mise en place peut être trop tardive. Il propose cependant de les laisser en place car il y a deux périodes d'invasion.

Une information sera portée aux habitants par le biais des réseaux et sur l'intramuros.

Validé à l'unanimité

372026-Subvention aux associations

Considérant que la délibération du 27 avril avait été repoussée les bilans avant de trancher, Mme BOUCLANS relève que certaines associations n'ont pas encore donné leur demande.

Il est proposé de monter le montant des subvention sportives à 300 €.

M. Le Maire relève qu'il faut attendre de voir les bilans avant de trancher pour le foot.

Mme AGNELOT relève que les projets personnels ne devraient pas être compris dans les subventions.

Mme VULVERT-BRUNO, demande qu'une ligne de critères soit suivie pour l'année prochaine, de façon à ce qu'aucune association ne soit lésée.

Validé à l'unanimité

382026-ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ SECRÉTARIAT

Le maire explique que l'emploi d'un agent en ATA à mi-temps sur une durée de 3 mois proposé pour remplacer la Secrétaire Générale de Mairie actuellement en arrêt a besoin d'être prolongé.

Il propose un renouvellement tous les 3 mois sur une durée de 1 ans avant de le pérenniser en 2027.

Validé à l'unanimité

392026- ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ BIBLIOTHECAIRE

Lors du conseil du 07 avril 2026 il avait été proposé l'emploi d'un agent en ATA à mi-temps sur une durée de 3 mois.

Afin de prendre le temps nécessaire à la mise en place du nouveau service, il est proposé de faire un renouvellement tout les 3 mois sur une durée de 1 ans avant de pérenniser en 2027, conformément aux accords inscrits dans le PCSES, contractualisé avec la DRAC qui nous ouvrira des subventions sur les augmentations des heures d'ouvertures, le mobilier, l'acquisition de collection et le matériel informatique

M. MARCHISSET explique qu'il y a des contrainte avec la DRAC et propose 17 H 30 sur ce poste et de voir l'évolution pour 2027.

Cela a déjà été validé par la DRAC

M. Le Maire relève que la DRAC propose un financement de 80 % sur ce poste.



402026 - CONVENTION DE SUPERPOSITION D'AFFECTATION POUR L'INSTALLATION DE MOBILIER DE SPORT-SANTE

Afin d'autoriser l'installation d'équipements sportifs au sein de la commune de Pesmes, il convient de conclure avec la CCVG une convention de superposition d'affectation. Mme BOUCLANS relève avoir rencontré M. DIAS qui gère ce dossier et expose que l'idée est de signer une convention avec la communauté de commune qui gèrera l'entretien. Mme BOUCLANS précise que les nouveaux agrès sportifs seront à peu près aux mêmes endroits que les anciens agrès.

Validé à l'unanimité

412026- CONVENTION D'OBTENTION ET D'ACHAT DE CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE

M. Le Maire expose que suite aux travaux effectués sur le bâtiment France service et médiathèque, il a été déposé une demande de certificat d'économie d'énergie, ce qui permettra de récupérer entre 8 000 € et 25 000 €

Il serait donc intéressant de confier la gestion à une plateforme.

Validé à l'unanimité

422026- DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

M. Le Maire propose M. **Patrice DUSSOUILLEZ** comme interlocuteur du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune, pour toute question relative à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Validé à l'unanimité

432026- CONVENTION D'OBTENTION ET D'ACHAT DE CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE

M. MARCHISET expose la mission dans le cadre du projet de valorisation du site des FORGES, la commune ayant missionné TERREST Ingénierie en novembre 2025.

Une nouvelle demande d'étude d'un montant de 15 290 € HT étant demandée, il est nécessaire de faire une demande de subvention Font Vert à hauteur de 80 %.

M. MARCHISET précise qu'une demande a été faite auprès de l'association AFSAME afin qu'ils interviennent pour vider le bâtiment.

Mme AGNELOT relève qu'il serait bien de dresser un inventaire de ce qui peut être récupéré.

Validé à l'unanimité

M. **DUSSOUILLEZ**, expose que pour donner suite à des travaux annulés, qu'une facture à été émise par erreur au nom de l'entreprise EBS Transexfo pour une coupe de bois sur des parcelles communales. Celle-ci demande donc une décision modificative afin d'annuler le titre.

Validé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- **M. Le Maire**

Fermeture du réseau cuivre : L'arrêt du réseau étant arrêté pour février 2028, il est important de communiquer l'information auprès des habitants concernés. Mme AGNELOT expose qu'il serait bien de reporter l'information sur les demandes de CU.

- **Yves MARCHISET-NIALON**

Rencontre avec la gendarmerie : M. Marchiset et M. Le Maire ont rencontré la gendarmerie afin de faire le point sur les véhicules stagnant ainsi que sur diverses incivilités. M. Le Maire précise que le sonomètre des gendarmes ne fonctionne plus.

Jardin Joly : Il a été envisagé l'installation d'une haie afin de palier à la dégradation et aux jets de pierres du mur situé Jardin Jolie.

Chaudière : suite aux problèmes de chauffage rencontrés, il se peut que le diagnostic soit un défaut de sonde. Une remise aux normes doit être faite.

- **Pierre WENDELS**

Mur du cimetière : M. WENDELS demande si une solution est envisagée par rapport à l'état du mur, et propose de rehausser de 30 cm avec de la pierre d'apport et de remettre la pierre couronnement, afin de ne pas dénaturer le lieu, et lui donner une valeur un peu plus forte.

Il relève également que les murs de Pesmes ont une certaine importance.

Christiane VULVERT-BRUNO ajoute qu'il y a des vestiges à cet endroit et qu'il y a une réflexion à faire.

Dégradation jeux : Au vu des dégradations des jeux pour enfants M. explique avoir vu avec la société SOLEUS.

Banc : M. WENDELS relève qu'il serait bien de remettre des bancs à l'ombre.

- **Laure AGNELOT**

Dégradation : Mme AGNELOT demande de voir pour apporter des solutions face aux jeunes qui dégradent. Mme BLANCHARD relève qu'il faudrait pouvoir leur proposer un autre lieu.

- **Stéphanie BLANCHARD**

Agenda : le marché déménagement mardi prochain.

La journée de solidarité : Mme BLANCHARD se dit déçue par le peu de personnes investies lors de cette journée. Mme Christiane VULVERT-BRUNO relève que ce devrait être à chaque habitant de nettoyer devant chez lui et non une initiative de la commune. Mme Blanchard se dit choquée, car elle le perçoit comme si elle avait privilégié certain habitant. Mme BOUCLANS informe que la com a été rapide et que cela sera fait plus tôt pour la prochaine fois.



- **Gérald SERGENT**

Skate parc : Il y a des trous à reboucher aux abords du skate parc.

- **Frederic COUDOT**

Oriflammes : Demande à mettre en place une organisation pour la mise en place des oriflammes et des fanions. Mme BLANCHARD relève qu'il faut faire attention à la hauteur lors de la pose afin de ne pas gêner la circulation de Camions de livraison.

Fête de la musique : il faut s'organiser pour la mise en place des décorations pour la fête de la musique.

Samedis piétons : M. COUDOT demande si cela a été acté. Mme BLANCHARD expose qu'il faut faire des tests pour les samedis piétons dans la grande Rue.

Tonte : Il faut faire le point sur les zones à passer avec le tracteur tondeuse.

Terrain de volley : M. COUDOT demande ou en est l'aménagement du terrain. Mme BOUCLANS et M. MARCHISET informe que c'est en cours.

Marché de Noël : Il est demandé de commencer à prévenir les exposant maintenant, car leurs agendas commencent à se remplir.

- **Patrice DUSSOUILLEZ**

Commission de voirie : Une nouvelle commission de voirie aura lieu le 12 juin 2026, afin de faire le point suite aux derniers devis reçus.

Changement arrêt de bus collège : Nous avons vu avec le principal du collège pour le projet de changement pour les arrêts de bus. Le principal y est favorable. Mme AGNELOT relève qu'il faut également revoir l'éclairage.

- **Isabelle BOUCLANS**

Agendas : La date du 05 septembre a été bloquer pour le Forum des associations. Mme BOUCLANS propose de faire les horaires 9 h 00 – 17 h 00 de de faire un repas pour clôturer cette journée.

La Fête de la musique aura lieu le 27 juin 2026 et on aura besoin de bénévoles pour la mise en place des tables et des bancs.

Marche Rose : Demande à refaire une deuxième édition de la Marche Rose.

Carte avantage jeunes : Nous souhaitons offrir la carte avantage jeunes et voir pour faire passer une affiche sur les réseaux et intramuros.

- **Thierry ROBERT**

Déjections canines : Beaucoup de jeunes réclament des sacs à déjections et se plaignent qu'il manque des poubelles.

Qualité de l'eau : Demande si la dernière étude sur la qualité de l'eau est bonne. M. Le Maire répond que le résultat est conforme. Mme VULVERT-BRUNO relève qu'il faudrait mieux informer la population à ce sujet.



- **Christiane VULVERT-BRUNO**

Dernier procès-verbal : Mme VULVERT-BRUNO expose que le dernier compte rendu été parfait, mais précise qu'ils devaient récupérer les copies des études faites lors du précédent mandat.
Demande que soit fait un règlement d'occupation du domaine public.

- **Cécile GUYÈRE**

Agenda : Rappel aux élus la date du gala de danse de fin d'année du Hip Hop.

- **M. Le Maire**

Nomination : M. Le Maire annonce que M. MARCHISET est élu en charge des travaux sur la rivière de l'ognon.

La séance est levée à 20 h 35

Le secrétaire de séance




Henning
M. le Maire Henning